

**ARRÊTÉ DEP-2024-207 PORTANT NOMINATION DU JURY DES CERTIFICATS
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES CHIMIQUES, AGENT DE LA QUALITE DE
L'EAU**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 7 août 1991 portant création du certificat d'aptitude professionnelle industries chimiques ;

Vu l'arrêté du 7 août 1991 modifiant l'arrêté du 23 août 1990 portant création du certificat d'aptitude professionnelle agent de la qualité de l'eau ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle industries chimiques et agent de la qualité de l'eau pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Aziz BOUHOUT, professionnel

Vice-président :

Monsieur Fadl HAMDAN, enseignant

Enseignantes :

Madame Céline BERNUT

Madame Nadia SEGHIER

Professionnels :

Madame Sana AIT MIMI

Monsieur Zine Eddine HAMAMI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER